

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 13 NOVEMBRE 2018**

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Mardi Treize du mois de Novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, puis en cours de séance, du Premier Adjoint au Maire, Monsieur José SEVERIEN, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT – José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – Mme Ghislaine GISORS – M. Christian THENARD – Mmes Nadia CELINI – Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – M. Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mmes Roberte MERI – Solange BARBIN – Liliane MONTOUT – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

ETAIENT ABSENTS : M. Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé) – Mme Marie-Antoinette LOLLIA (excusée) – M. Jean-Pierre DAUBERTON – Mmes Madlise BERTILI – Maguy THOMAR – Christiane GANE.

Madame Nadia CELINI est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

.....

**DÉBAT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE 2019**

CM-2018-5S-DAF-67

Vu l'article L2312-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14;

Vu l'avis favorable de la Commission "Finances" en date du 5 novembre 2018 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCLARE

que le débat sur les orientations budgétaires s'est tenu conformément aux dispositions réglementaires.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

1 4 NOV. 2018

Et publication ou notification
le

1 4 NOV. 2018

Fait et délibéré à Gosier, le 13 novembre 2018

Pour extrait certifié conforme

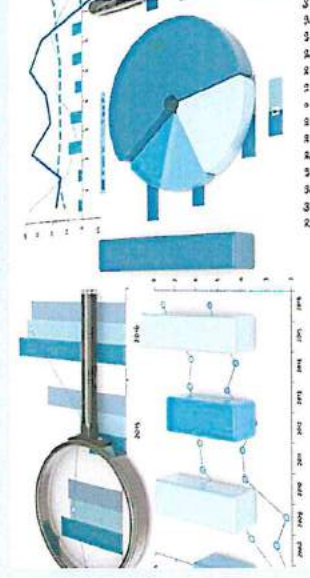
Le Maire

- Jean- Pierre DUPONT



DOB 2019

Débat d'Orientation Budgétaire



SOMMAIRE

1. Cadre réglementaire et calendrier budgétaire
2. Informations générales
3. Contexte
4. Analyses rétrospectives
5. Les actions qui devraient marquer l'année 2019
6. Analyses prospectives

Cadre réglementaire

Le débat d'orientation budgétaire est tout d'abord une obligation légale pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants (art L.2312-1 du code générale des collectivités territoriales). Le débat doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif mais n'a aucun caractère décisionnel.

Objectifs:

- être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité ;
- discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif.

Il ne donne pas lieu à un vote. La délibération à transmettre au contrôle de légalité prend seulement acte de la tenue de ce débat.

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) tient compte d'éléments exogènes qui conditionnent en grande partie la capacité financière de la collectivité (Contexte économique et réglementaire).

Calendrier réglementaire

Dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif

Débat des orientations budgétaires

Avant le 15 avril

Vote des budgets primitifs (Ville, CCAS et Palais des sports)

Avant le 1er juillet

Vote du Compte de Gestion et du compte Administratif de l'année écoulée

Entre le vote du budget et la clôture de l'exercice

Décisions modificatives aux budgets en cours

Depuis l'exercice budgétaire 2016, la ville a opté pour un vote de ses budgets avant le 1er janvier de l'année

Objectifs :

Meilleure visibilité sur l'exécution du budget

Informations générales

	2017	2018	Ecart 2018/2017
Superficie	4 520 ha		
Longueur voirie communale	158 000 m	158 000 m	-
Population INSEE (Source : Fiches DGF)	27 243	27 437	194
Foncier communal disponible	nc	4	
- Superficie globale	nc	87 436 m ²	
- valeur patrimoniale	nc	5 402 000 €	
Revenu imposable par habitant	nc	14 820,48 €	
Revenu moyen de la strate	nc	14 880,25 €	
Résidences secondaires	1 467	1 543	76
Logements vacants	3 776	2 215	-1 561
Population DGF	28 710	28 980	270
Effectif scolaire	2 575	2 465	-110
Logements recensés et mis à jour	381 (au 30/09/17)	709 (au 30/09/18)	328
Logements imposés à la taxe d'habitation	12 819	12 614	-205
Logements imposés à la taxe foncière	12 945	nc	-
Dernier budget de fonctionnement <i>report résultats antérieurs</i>	45 368 000 € 4 098 000 €	42 715 000 € 2 808 000 €	-2 653 000 €

ELEMENTS DE CONTEXTE

Le projet de loi de finances pour 2019

Le cadre général pour un budget "de transition" de l'Etat

Déficit public

1.9 % du produit intérieur brut
(PIB)

Dépense publique

+ 0.6 % par rapport à 2018

Croissance

1.7 %

Endettement

stabilisation

ELEMENTS DE CONTEXTE

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2019

3 orientations principales



Libérer l'économie et émanciper par le travail

- Exple : heures supplémentaires exonérées de cotisations sociales



Protéger tous les citoyens

- Exple : 8.5 Md€ mobilisés pour la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes



Investir dans une croissance durable et au service des citoyens

- Exple : soutien aux comportements vertueux grâce à l'éco-prêt à taux zéro

ELEMENTS DE CONTEXTE

Que réserve le (PLF) aux collectivités territoriales en 2019 ?

Dotations stabilisées
48.2 md€

maintien du fonds de
soutien à l'investissement
(FSIL) à **2.1 M€** dont **1.8 M**
€ pour le bloc communal

Hausse en volume du FCTVA
+37 %

grâce à la relance de l'investissement

**Poursuite de la suppression
de la taxe d'habitation pour
80 % des ménages**
avec toujours des incertitudes
autour des modalités de
compensation aux collectivités
territoriales

LES ELEMENTS
ENDOGENES

Rétrospective financière
2015 - 2017

Un résultat excédentaire sur toute la période

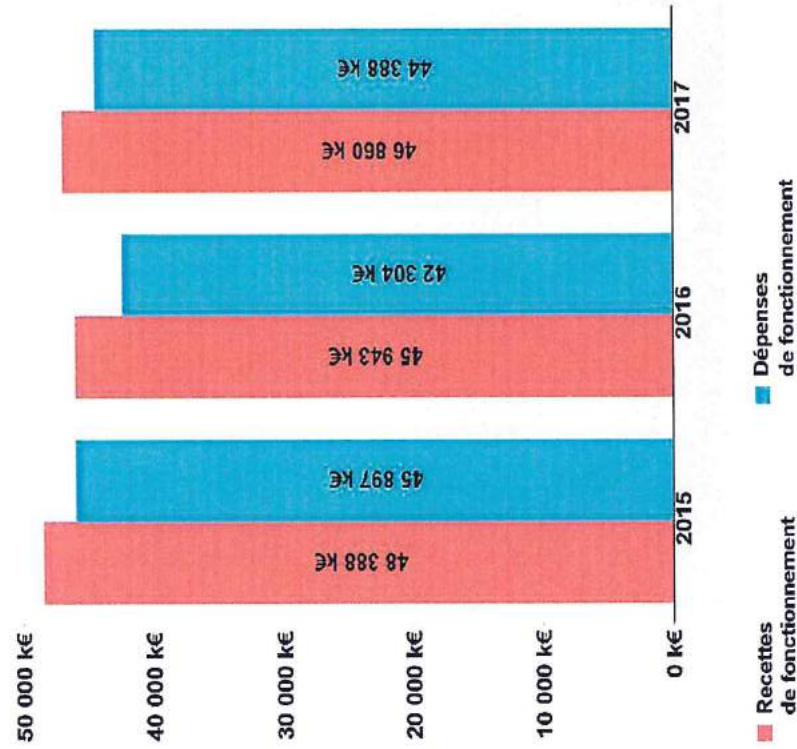
LE GOSIER - CA 2015-2017 - Vue d'ensemble

ÉQUILIBRES FINANCIERS	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Variation annuelle moyenne ou montant moyen sur la période	
				ME	%
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	48 388 324 €	45 942 603 €	46 860 212 €	-1,5	-1,59 %
RECETTES DE GESTION (hors R76 & R77)	48 042 317 €	45 775 474 €	45 391 415 €	-2,7	-2,8 %
<i>dont fiscalité directe locale (R731, octroi, carburants)</i>	23 667 469 €	25 279 307 €	25 144 141 €	1,5	+3,07 %
<i>dont dotations & participations (R74)</i>	9 859 995 €	10 222 909 €	9 988 654 €	0,1	+0,65 %
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	45 896 775 €	42 304 218 €	44 388 369 €	-1,5	-1,66 %
DÉPENSES DE GESTION (hors D66 & D67)	44 282 113 €	40 480 435 €	41 952 068 €	-2,3	-2,67 %
<i>dont dépenses de personnel (D012)</i>	25 605 920 €	25 993 123 €	26 988 931 €	1,4	+2,67 %
ÉPARGNE DE GESTION	3 760 204 €	5 295 039 €	3 439 347 €	-0,3	-4,36 %
<i>Frais financiers</i>	1 179 032 €	1 064 123 €	1 035 114 €	-0,1	-6,3 %
<i>Solides financiers, exceptionnels et provisions</i>	-104 623 €	-592 531 €	67 610 €	0,2	ns
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	2 476 549 €	3 638 385 €	2 471 843 €	-0,0	-0,1 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	2 976 549 €	3 638 385 €	2 880 783 €	-0,1	-1,62 %
<i>Amortissement du capital de la dette</i>	2 315 687 €	2 400 312 €	2 584 932 €	0,3	+5,65 %
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	160 862 €	1 238 073 €	-113 089 €	-0,3	-33,09 %
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	660 862 €	1 238 073 €	295 851 €	-0,4	-33,09 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	2 927 308 €	4 221 844 €	5 419 570 €	2,5	+36,07 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	3 474 460 €	3 111 137 €	2 702 451 €	-0,8	-11,81 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	2 000 000 €	0 €	3 500 000 €	1,5	+32,29 %
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	1 267 111 €	3 971 201 €	4 098 568 €	2,8	+79,85 %
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	3 975 125 €	4 098 567 €	4 768 360 €	0,8	+9,52 %
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	35 872 144 €	33 471 832 €	34 386 900 €	-1,5	-2,09 %

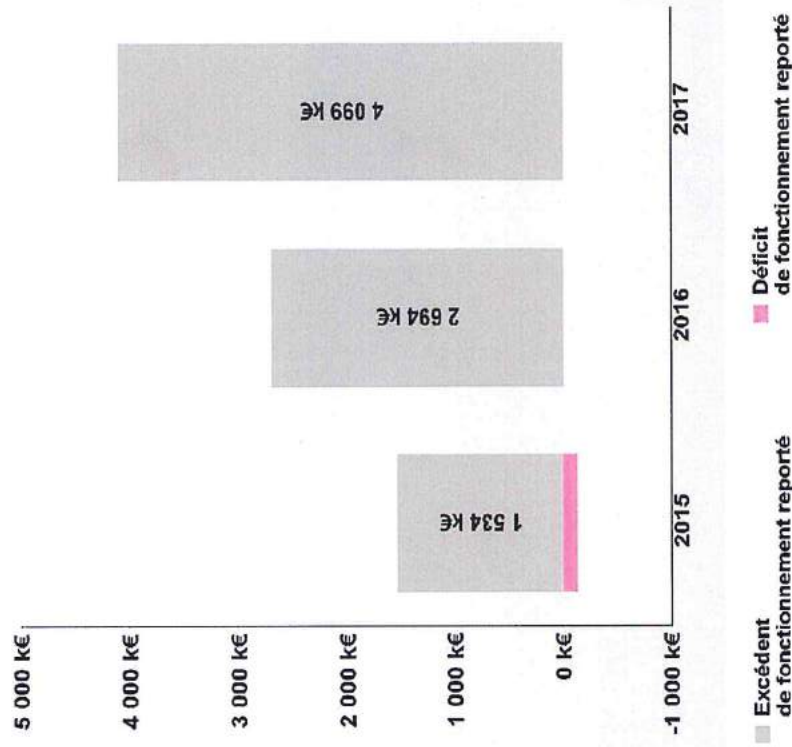
Des recettes et des dépenses globalement contenues

LE GOSIER - CA 2015-2017 - Section de fonctionnement

Section de fonctionnement (hors reports)



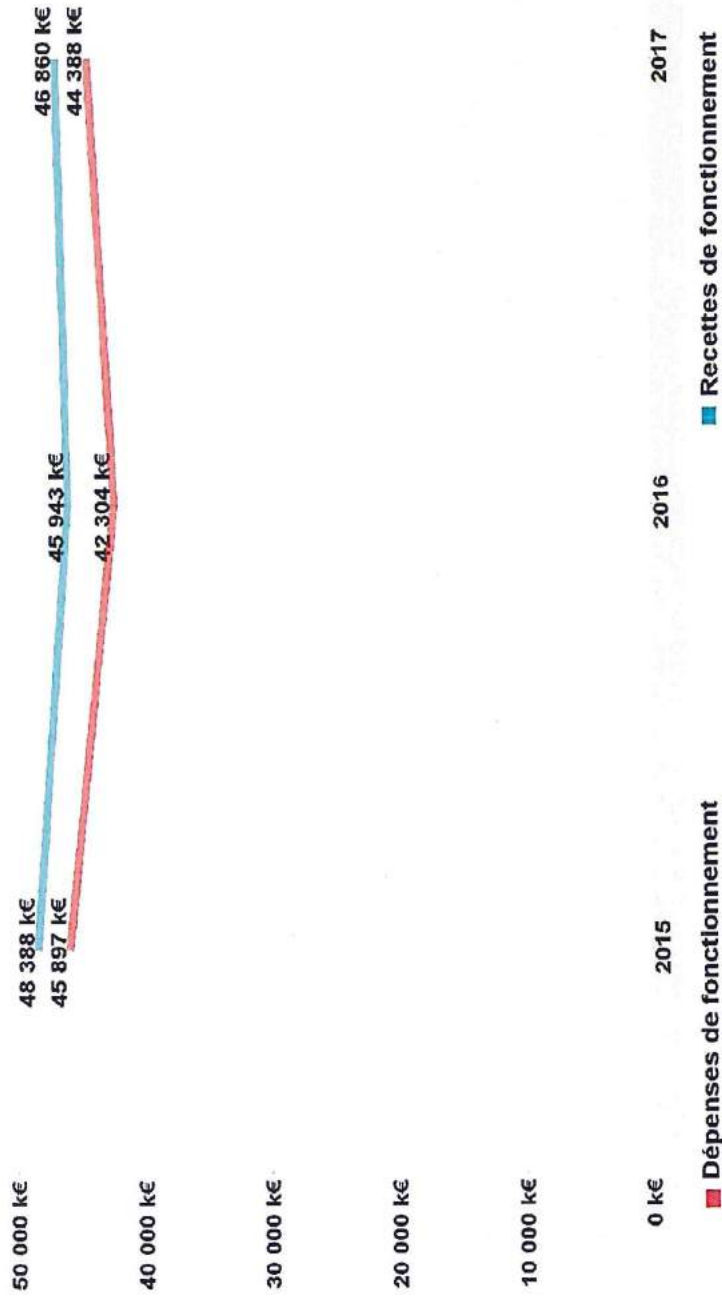
Excédent & déficit de fonctionnement reportés



Un " effet ciseaux " inexistant sur la période

LE GOSIER - CA 2015-2017 - Dépenses et recettes réelles de fonctionnement

Dépenses et recettes réelles de fonctionnement



Une répartition des dépenses quasiment stables entre 2015 et 2017

LE GOSIER - CA 2015-2017 - Dépenses de fonctionnement (réelles et d'ordre)

Dépenses de fonctionnement (réelles et d'ordre)

Taux d'évolution annuel : -1,64 %

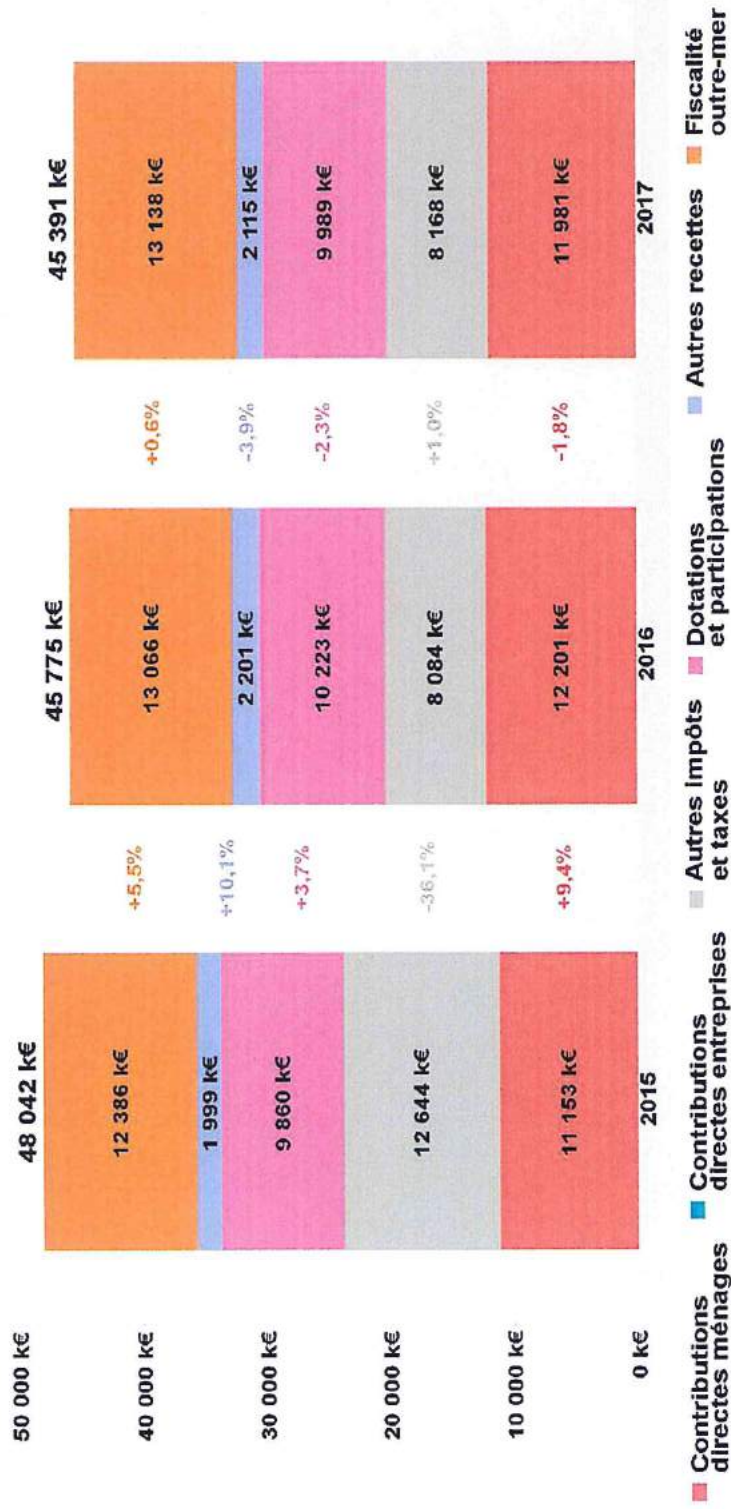


Une part prépondérante de l'octroi de mer dans les recettes courantes

LE GOSIER - CA 2015-2017 - Recettes de gestion (hors R76 & R77)

Recettes de gestion (hors R76, 77 & 78)

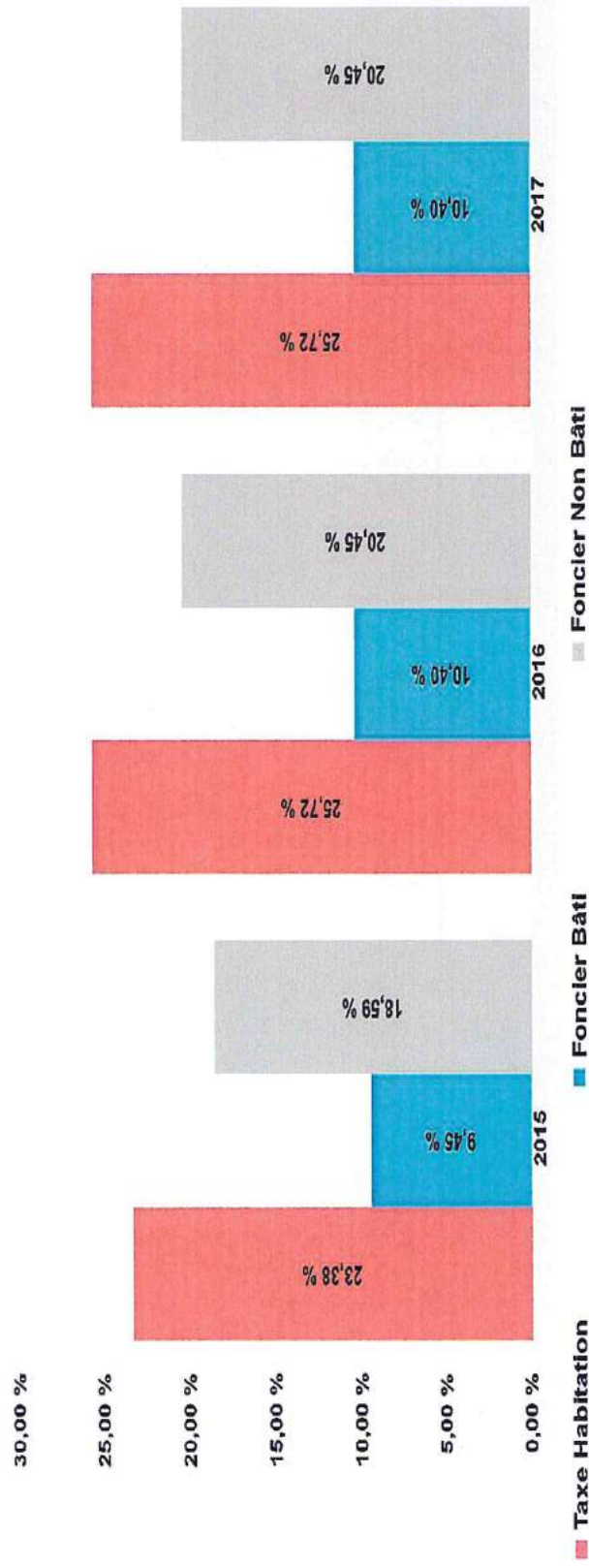
Taux d'évolution annuel : -2,8 %



**Un effort fiscal inférieur à la moyenne départementale
81 % pour la ville et 120 % pour la moyenne départementale**

LE GOSIER - CA 2015-2017 - Les taux de la fiscalité

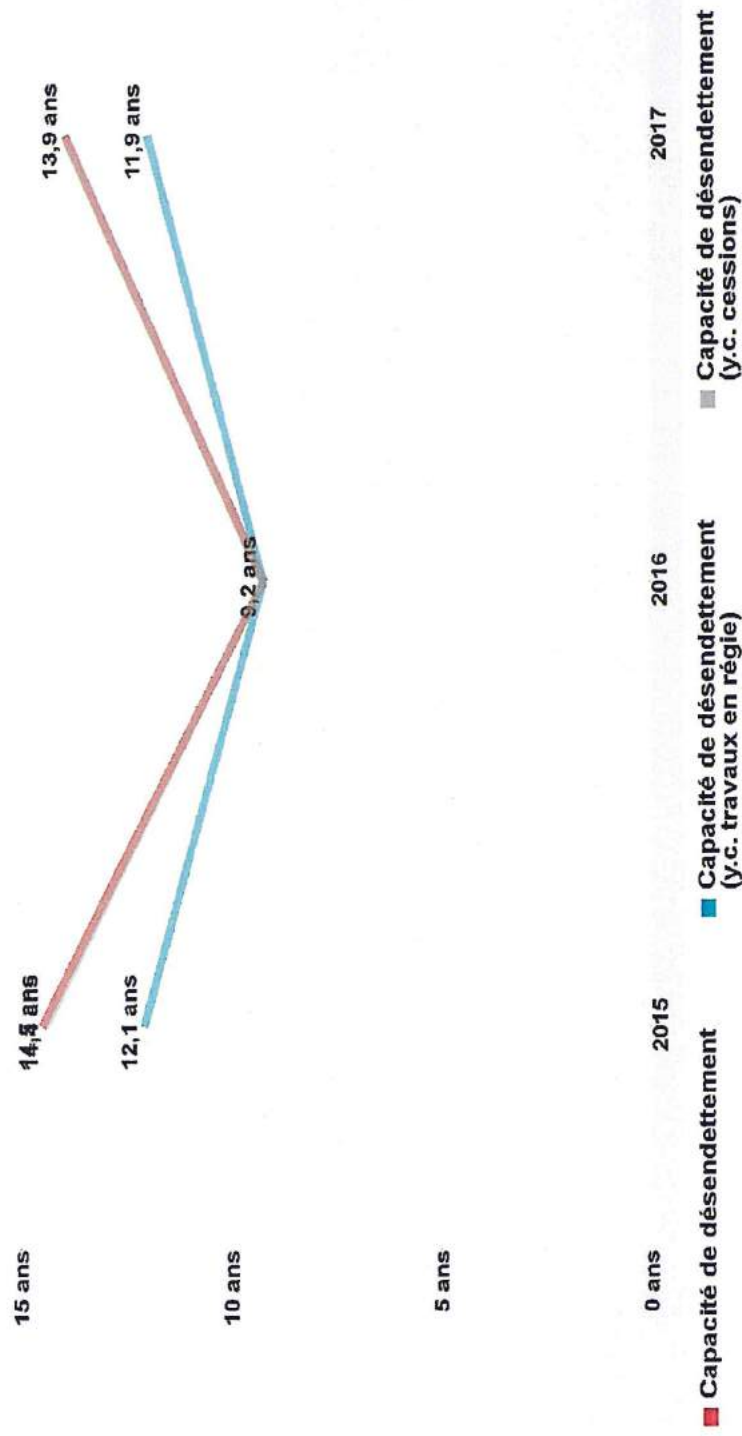
Les taux de la fiscalité



Une capacité de désendettement autour de 12 ans

LE GOSIER - CA 2015-2017 - Capacité de désendettement

Capacité de désendettement (en années)



Prospective financière 2018 - 2023

Prospective financière 2018-2023

Des hypothèses de financement réalistes

Une prospective budgétaire sauvegardant les grands équilibres financiers

LE GOSIER - PROSPECTIVE 2018-2023 - CA 2017-2023

Vue d'ensemble en €

	CA 2017 EN €	CA 2018 EN €	CA 2019 EN €	CA 2020 EN €	CA 2021 EN €	CA 2022 EN €	CA 2023 EN €	Variation annuelle moyenne ou montant moyen sur la période
ÉQUILIBRES FINANCIERS								
RECETTES DE GESTION (hors cessions)	45 391 415	41 875 391	44 483 815	44 852 900	45 154 508	45 463 358	45 779 630	0,1400 %
dont DGF (R741)	5 789 471	5 726 437	5 726 437	5 726 437	5 726 437	5 726 437	5 726 437	-0,1800 %
dont fiscalité directe	12 005 954	12 314 976	12 739 795	13 108 870	13 410 478	13 719 328	14 035 600	2,6400 %
DÉPENSES DE GESTION	41 952 068	42 487 666	40 771 512	40 771 512	40 771 512	40 771 512	40 771 512	-0,4700 %
dont charges générales (D011)	6 450 886	7 060 089	5 489 944	5 489 944	5 489 944	5 489 944	5 489 944	-2,6500 %
dont dépenses de personnel (D012)	26 988 931	27 164 031	26 898 843	26 898 843	26 898 843	26 898 843	26 898 843	-0,0600 %
ÉPARGNE DE GESTION	3 439 347	-612 275	3 712 303	4 061 388	4 382 996	4 691 846	5 008 118	6,4600 %
Frais financiers	1 035 114	1 070 000	969 000	881 000	791 000	729 000	666 000	ns
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	2 471 843	-1 682 275	2 743 303	3 200 388	3 591 996	3 962 846	4 342 118	9,8400 %
Amortissement capital de la dette	2 584 932	2 808 000	2 620 000	2 668 000	1 896 000	1 923 000	1 951 000	ns
ÉPARGNE NETTE (CAF Nette)	-1 13 089	-4 490 275	123 303	532 388	1 695 996	2 039 846	2 391 118	0,0000 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	5 419 570	6 922 500	11 847 500	8 387 625	7 247 000	3 384 000	3 991 000	ns
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	2 702 451	3 526 300	5 723 080	6 111 700	3 335 000	500 000	500 000	ns
EMPRUNTS NOUVEAUX	3 500 000	4 000 000	5 500 000	5 300 000	2 500 000	1 200 000	2 500 000	ns
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	4 098 568	4 768 360	881 885	380 788	3 937 231	4 221 227	4 577 073	ns
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	4 768 360	881 885	380 788	3 937 231	4 221 227	4 577 073	5 977 191	ns
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	34 386 900	35 578 900	38 458 900	41 090 900	41 694 900	40 971 900	41 520 900	3,1900 %

Un effort d'équipements pluriannuels de 43 M€, dont 13,3 M€ en 2019

LE GOSIER - PROSPECTIVE 2018-2023 - CA 2017-2023

Projets

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	TOTAL
DÉP. RÉCURRENTES								
Dépenses récurrentes (D20+D21+D23)	5 419 570 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 000 000 €	6 419 570 €
Subventions d'équipement versées	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Opérations pour compte de tiers (D45)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Autres dépenses d'investissement	3 300 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	10 800 000 €
TOTAL DÉPENSES RÉCURRENTES :	5 419 570 €	3 300 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	2 500 000 €	17 219 570 €
PROJETS PONCTUELS								
1. MISE AUX NORMES CUISINE CENTRALE	500 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 300 000 €
2. REFLECTION STADE MUNICIPAL	100 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 712 500 €
3. CONSTRUCTION GYMNASSE	35 000 €	200 000 €	200 000 €	1 998 250 €	0 €	0 €	0 €	4 231 500 €
4. AMENAGEMENT LEROUX	250 000 €	650 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	900 000 €
5. AMENAGEMENT ANSE CANOT	100 000 €	400 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	500 000 €
6. TERRAINS DE BASKET BELLE PLAINE	35 000 €	1 050 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	1 085 000 €
7. MODERNISATION MEDIATHEQUE	100 000 €	850 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	950 000 €
8. EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	100 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	1 650 000 €	1 634 000 €	1 241 000 €	5 025 000 €
9. RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC TR1	352 625 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	352 625 €
10. RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC TR2	447 375 €	2 300 000 €	2 300 000 €	2 390 625 €	0 €	0 €	0 €	5 138 000 €
11. RHI GRAND BAIE	100 000 €	305 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	405 000 €
12. AMENAGEMENT LITTORAL BOURG DU FORT	0 €	230 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	230 000 €
13. EXTENSION DES TERRAINS DE TENNIS DE BAS	0 €	100 000 €	100 000 €	1 848 750 €	1 848 750 €	0 €	0 €	3 797 500 €
14. TRAVAUX DANS LES ECOLES	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	1 500 000 €
15. PREVENTION INONDATION	10 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	10 000 €
16. AMENAGEMENT PALAIS DES SPORTS	450 000 €	400 000 €	400 000 €	200 000 €	0 €	0 €	0 €	1 050 000 €
17. ECOLE EUGENE ALEXIS	170 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	170 000 €
18. PLAN NUMERIQUE DES ECOLES	292 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	292 500 €
19. ATELIERS DU POLE	330 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	330 000 €
TOTAL PROJETS PONCTUELS :	3 622 500 €	10 347 500 €	6 887 625 €	6 887 625 €	5 747 000 €	1 884 000 €	1 491 000 €	29 979 625 €
TOTAL :	5 419 570 €	6 922 500 €	11 847 500 €	8 387 625 €	7 247 000 €	3 384 000 €	3 991 000 €	47 199 195 €

Près de 16 M€ de subventions mobilisées entre 2018 et 2023, soit une moyenne de près de 40 %

SUBVENTIONS AFFECTÉES

✘	MISE AUX NORMES CUISINE CENTRALE	173 300	0	0	0	0	0	0	173 300
✘	REFECTION STADE MUNICIPAL	0	1 250 000	600 000	0	0	0	0	1 850 000
✘	CONSTRUCTION GYMNASSE	0	250 000	1 435 000	1 435 000	0	0	0	3 120 000
✘	AMENAGEMENT LEROUX	0	462 880	0	0	0	0	0	462 880
✘	AMENAGEMENT ANSE CANOT	0	251 700	0	0	0	0	0	251 700
✘	TERRAINS DE BASKET BELLE PLAINE	0	200 000	250 000	0	0	0	0	450 000
✘	MODERNISATION MEDIATHEQUE	0	360 000	0	0	0	0	0	360 000
✘	EXTENSION CIMETIERE COMMUNAL	0	132 500	0	0	0	0	0	132 500
✘	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC TR1	325 000	0	0	0	0	0	0	325 000
✘	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC TR2	0	2 100 000	1 926 700	0	0	0	0	4 026 700
✘	RHI GRAND BAIE	28 000	0	0	0	0	0	0	28 000
✘	AMENAGEMENT LITTORAL BOURG	0	0	0	0	0	0	0	0
✘	EXENSION DES TERRAINS DE TENNIS DE B/	0	0	1 400 000	1 400 000	0	0	0	2 800 000
✘	TRAVAUX DANS LES ECOLES	0	0	0	0	0	0	0	0
✘	PREVENTION INONDATION	0	0	0	0	0	0	0	0
✘	AMENAGEMENT PALAIS DES SPORTS	0	0	0	0	0	0	0	0
✘	ECOLE EUGENE ALEXIS	1 700 000	0	0	0	0	0	0	1 700 000
✘	PLAN NUMERIQUE DES ECOLES	0	216 000	0	0	0	0	0	216 000
✘	ATELIERS DU POLE	0	0	0	0	0	0	0	0
+	Ajouter une ligne	2 226 300	5 223 080	5 611 700	2 835 000	0	0	0	15 896 080

ÉCART DÉPENSES - SUBVENTIONS

1 396 200

5 124 420

1 275 925

2 912 000

1 884 000

1 491 000

14 083 545

Prospective financière 2018-2023

LES ACTIONS QUI DEVRAIENT MARQUER 2019

AXES	ACTIONS
SPORT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer les équipements sportifs en terme de rénovation, de réhabilitation et de construction nouvelle ➤ Mise en place d'un programme d'activités sportives innovantes à l'attention des administrés
CULTURE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribuer au développement de la mémoire collective par la valorisation de la diversité culturelle et de la transmission de notre patrimoine local (partenariat MACTE, Conseil Départemental ,..)
EDUCATION	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diversifier et dynamiser l'offre dans le temps périscolaire et extrascolaire dans le cadre du retour à la semaine des quatre jours.

Prospective financière 2017-2020

LES ACTIONS QUI DEVRAIENT MARQUER 2019

AXES	ACTIONS
<p>SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES PREVENTION DE LA DELINQUANCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre l'extension de la vidéo-protection sur le territoire ; ➤ Mise en place du dispositif "Participation Citoyenne" dans les autres quartiers intéressés par la démarche de tranquillité publique
<p>ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre l'embellissement du Bourg dans la dynamique impulsée par le comité de quartier n°1; ➤ Elimination de la décharge de la Poudrière, redynamisation du site dans une démarche éco-citoyenne et développement des sentiers de randonnée; ➤ Elaboration de l'Atlas de la biodiversité communale ;
<p>PETITE ENFANCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir le soutien à la parentalité par des actions en faveur des structures collectives et visant l'accompagnement des parents

Prospective financière 2017-2020

LES ACTIONS QUI DEVRAIENT MARQUER 2019

AXES	ACTIONS
NUMERIQUE	Déploiement de la fibre optique sur le territoire dans le cadre du projet Orange - Conseil Régional
AMENAGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancement du diagnostic du dispositif de règlement local de publicité et définition des zones d'affichage publicitaire restreinte ➤ Poursuite des acquisitions foncières des emplacements réservés ➤ Poursuite du schéma d'aménagement des secteurs de Dunoyer et de Saint-Félix
ACTIONS SOCIALES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribuer aux actions initiées par le Conseil départemental dans le cadre de l'année bleue dédiée aux personnes âgées et du "bien vieillir" avec la Caisse Générale de Sécurité Sociale : ➤ Initier un projet les Seniors connectés (semaine bleue) ➤ Planifier des ateliers de prévention au sein des quartiers

MERCI
de votre attention

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Débat d'orientation budgétaire 2019

Date de transmission de l'acte : 14/11/2018

Date de réception de l'accusé de
réception : 14/11/2018

Numéro de l'acte : CM20185SDAF67 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20181113-CM20185SDAF67-DE

Date de décision : 13/11/2018

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers